



ALLIANCE DES FEMMES DE LA
FRANCOPHONIE CANADIENNE

Prendre en compte les besoins des femmes immigrantes pour une intégration réussie dans les communautés francophones en situation minoritaire

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR

l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne au
Comité sénatorial permanent des langues officielles

Le 4 avril 2022

PRÉPARÉ PAR

Soukaina Boutiyeb, Directrice générale de l'AFFC
Nour Enayeh, Présidente de l'AFFC

Ce document présente les constats d'une étude qui a mis au jour les défis et besoins spécifiques des femmes immigrantes francophones établies dans des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), ainsi que des pistes de solution pour surmonter les défis repérés et mettre à profit leurs capacités.

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC)

Fondée en 1918, l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) est un organisme féministe sans but lucratif voué à la sensibilisation ainsi qu'à la promotion du rôle et de la contribution des femmes francophones et acadiennes dans leur communauté. Elle défend le droit des femmes de la francophonie canadienne de vivre et de s'épanouir pleinement en français. En tant qu'organisme inclusif, l'AFFC tient compte de toute la diversité des femmes de la francophonie canadienne vivant en contexte minoritaire. Elle représente et travaille de concert avec 15 organismes de femmes présents partout au pays.

Étude sur les besoins des femmes immigrantes francophones établies dans des communautés minoritaires

En 2021, l'AFFC a commandé une étude sur les besoins spécifiques des femmes immigrantes francophones dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) de quatre provinces et un territoire du Canada : Colombie-Britannique, Manitoba, Nouvelle-Écosse, Ontario et Yukon.

Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet *Intégration des nouveaux arrivants dans les communautés francophones au pays*, porté conjointement par l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC), la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) et appuyé financièrement par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).¹

L'étude qualitative a rejoint 59 femmes immigrantes et 20 personnes offrant des services d'établissement ou des services à l'ensemble de la communauté d'accueil. Elle visait à identifier les besoins des immigrantes francophones dans cinq sphères de leur vie, à savoir : capacités productives, participation à la vie communautaire, rôle dans la vie familiale, santé et connaissances de leurs droits. Il s'agissait d'établir des liens entre les besoins des femmes immigrantes et les capacités des services d'établissement à les combler.

Les participantes à l'étude étaient originaires d'Afrique, d'Amérique du Sud, des Antilles ou d'Europe. Elles sont arrivées au Canada entre 2017 et 2021 en vertu de différents programmes offerts par IRCC et les provinces canadiennes : immigration économique, expérience canadienne, visa étudiant, accueil des réfugiés.

¹ Le rapport de l'étude est disponible en cliquant sur <https://affc.ca/wp-content/uploads/2021/11/rapport-immigration-1.pdf>

Constats de l'étude

« Le décalage entre la perception pré-départ et l'arrivée demande une reconstruction qui retombe sur les femmes. Il faut rendre explicite la charge mentale [de l'immigration] qui diffère entre l'homme et la femme. »

Participante du Manitoba

Responsabilités familiales et parcours d'immigration

Le principal constat de cette étude porte sur l'impact des responsabilités familiales des femmes sur leur parcours d'immigration. En effet, pour 47 des 59 participantes, la différence qui caractérise leur parcours d'immigration de celui d'un homme réside dans le poids de leurs responsabilités familiales. Ces dernières doivent pour la plupart veiller à la bonne marche de leur foyer tout en assurant l'accès aux services de santé et autres services de base pour la famille, à la scolarisation des enfants et voir à l'ensemble des démarches administratives liées aux différentes formalités à compléter. Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que les femmes soient plus nombreuses que les hommes à utiliser les services d'établissement (Jacquet et André, 2020).

Les raisons de cette charge mentale supplémentaire pour les femmes sont à trouver dans la répartition inégale des responsabilités liées au bien-être des membres de la famille, qui repose presque entièrement sur leurs épaules dans un grand nombre de foyers. On peut ajouter à cela la charge que supportent les femmes monoparentales qui assurent seules la subsistance de la famille et la bonne marche du foyer.

Certaines ont mentionné les tensions qui apparaissent au sein de leur famille lorsque le conjoint éprouve des difficultés d'emploi, tensions parfois même exacerbées lorsque la femme réussit mieux que son conjoint sur le plan professionnel. « Il y a beaucoup de divorces initiés par les femmes immigrantes elles-mêmes », affirme une intervenante, qui attribue cette situation au refus de plusieurs femmes de vivre de constantes tensions dans un environnement familial dont elles portent la principale charge et où le pouvoir et la prise de décision ne sont pas partagés équitablement.

Cette charge familiale accrue pour les femmes se répercute entre autres par des taux de fréquentation des services d'établissement plus élevés pour les femmes que pour les hommes, car elles sont bénéficiaires de ces services au nom des membres de leur famille.

La charge mentale est un « travail de gestion, d'organisation et de planification qui est à la fois intangible, incontournable et constant, et qui a pour objectif la satisfaction des besoins de chacun et la bonne marche de la résidence » (Flèche et al, 2018).

La réussite de leurs efforts en vue de mener à bien l'établissement de leur famille dans la région de leur choix est donc un déterminant particulièrement important de l'intégration réussie et de la rétention à long terme des personnes immigrantes dans la communauté francophone de leur choix.

Lacunes dans les services : leurs impacts négatifs sur le parcours d'immigration

Il ressort de cette étude que les politiques encadrant les programmes et services aux immigrants ne tiennent pas compte de la situation particulière des femmes, faute d'accorder une attention suffisante aux dimensions relatives au genre et aux multiples trajectoires d'intégration que les participantes ont partagées par l'entremise de cette étude. Cette neutralité se traduit par diverses lacunes dans l'offre de services.

Accès à l'information sur les services en français

Peu de participantes ont indiqué avoir eu accès aux services pré-départ ou à des informations complètes sur les services disponibles en français au moment de leur arrivée au Canada. Sur le plan structurel, le manque de communication et de coordination des fournisseurs de services francophones entre eux et avec les fournisseurs anglophones reste donc un défi important qui empêche de nombreuses immigrantes d'accéder aux services en français en temps opportun.

Services de garde

Les femmes ont souligné les obstacles importants à trouver des services de garde abordables, que ceux-ci soient offerts en français ou en anglais. Ceci nuit fortement à leur disponibilité pour la recherche d'emploi ou la participation à des cours d'anglais.

Soins de santé en français

L'accès limité aux soins de santé en français, surtout dans le domaine de la santé reproductive, est une source importante de stress pour les femmes immigrantes, dont plusieurs ont à leur arrivée une connaissance insuffisante de l'anglais pour interagir avec des prestataires de soins anglophones.

Services d'employabilité à adapter aux domaines d'expérience

Dans le cadre de notre étude nous avons pu établir que bon nombre de femmes ont besoin de soutien plus spécialisé pour trouver un emploi dans leur domaine, particulièrement lorsqu'il s'agit de professions réglementées. Plusieurs participantes ont indiqué vivre une situation persistante de déqualification professionnelle.

Modalités de prestation des services peu adaptées

Les modalités de prestation des services sont peu adaptées aux besoins particuliers des femmes immigrantes et particulièrement pour celles qui ont des responsabilités familiales. Plus précisément, les heures de prestation des services, les distances parfois très grandes à parcourir pour y accéder, l'accès restreint à des services de garde et les difficultés éprouvées par certaines à maintenir leur participation aux cours d'anglais sont autant de freins à l'accès à des services pertinents et, à terme, à l'intégration réussie des immigrantes et de leurs familles dans les communautés d'accueil.

Une surqualification persistante

En dépit de ces niveaux d'études élevés et peu importe le pays d'obtention d'un diplôme d'études, un pourcentage supérieur de femmes continue de vivre une situation de surqualification persistante par rapport aux hommes, une situation qui affecte davantage les femmes issues de minorités visibles (Cornelissen et Turcotte, 2020; Creese et Weibe, 2012).

Les capacités des immigrantes : une réalité occultée

Les réponses offertes aux besoins d'appui des immigrants francophones sont principalement fondées sur des relations entre fournisseurs et récipiendaires de services dont il faut combler les insuffisances. En effet, l'offre de services place l'accent sur l'objectif de combler les insuffisances des immigrantes (connaissance limitée de l'anglais, incompréhension des codes sociaux, manque de formation ou d'expérience canadienne). Ce faisant, le rôle de la communauté d'accueil et les capacités des immigrantes se trouvent occultés. Or, comment définir un parcours d'immigration réussi? A-t-on réussi seulement lorsqu'on a trouvé un logement, un emploi et que nos enfants fréquentent l'école? Ou plutôt lorsqu'on se sent accueilli et membre à part entière de sa communauté et en mesure d'y contribuer par ses compétences et ses connaissances?

Ainsi, pour les participantes à l'étude, le manque de contact avec la société d'accueil, notamment avec des citoyennes et citoyens Canadiens ou des immigrants installés au Canada depuis longtemps, freine le développement de leur capital social, contribue à leur isolement et demeure un obstacle de taille dans leur apprentissage des règles du marché du travail. Enfin, et c'est bien le plus important, ces lacunes les empêchent de développer un réel sentiment d'appartenance envers leur communauté d'accueil.

Il est donc primordial que la société canadienne et ses communautés d'accueil des immigrants changent le regard qu'ils posent sur les femmes immigrantes pour les voir comme des femmes qui ont des compétences à apporter à la société canadienne. Dans un contexte où l'immigration économique prend une importance croissante et où les femmes représentent la moitié de ces personnes, ce nouveau regard devient un impératif pour que les investissements du Canada en matière d'immigration portent leurs fruits. À défaut d'opérer cette transition, nous nous exposons à des pertes constantes au titre du capital humain.

L'importance croissante des femmes au titre de l'immigration économique dans les CFMS

- En 2019, environ 5 500 résidents permanents d'expression française hors Québec ont été sélectionnés dans la catégorie économique, soit environ 65 % de toutes les admissions d'immigrants d'expression française hors Québec. Les femmes comptent pour la moitié de ces personnes (Gouvernement du Canada, 2020).
- La proportion de femmes parmi les demandeurs principaux au titre de l'immigration économique semble en augmentation depuis plusieurs années (Hudon, T., 2015).
- Pour la période 2021-2023, le Canada compte recruter 60% du total de 400 000 immigrants à recruter dans la catégorie dite d'immigration économique, qui regroupe l'ensemble des mécanismes d'immigration fondés sur les qualifications professionnelles ou les études (Gouvernement du Canada, 2021).

Le point de vue des participantes à l'étude - Que veulent les femmes immigrantes?

L'AFFC souhaitait donner une voix aux femmes participant à cette étude, notamment en leur demandant qu'elles soient leurs suggestions pour combler ces écarts.

Suggestions des participantes et intervenants consultés

SPHÈRE	SUGGESTIONS
Toutes les sphères	<ul style="list-style-type: none">• Offrir des services de garde selon différentes modalités (journée, semaine etc)
Capacités productives	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'accès aux cours d'anglais en diversifiant les modalités de leur livraison;• Offrir des services de recherche d'emploi plus adaptés aux qualifications professionnelles des femmes;• Faciliter les contacts entre les employeurs et les personnes immigrantes.
Vie communautaire	<ul style="list-style-type: none">• Permettre aux personnes immigrantes de rencontrer des membres de leur communauté d'accueil;• Offrir aux immigrantes des moyens de se rencontrer dans des contextes informels ou par l'entremise de projets (par exemple, cuisine collective, couture, jardin communautaire ou séances d'information suivies d'échanges).
Vie familiale	<ul style="list-style-type: none">• Adapter les services pour permettre aux mères d'y accéder, de surmonter leurs contraintes d'accès liées à la lourde charge familiale;• Offrir des occasions aux hommes de se rencontrer pour promouvoir leur participation plus active dans la vie familiale.
Santé et bien-être	<ul style="list-style-type: none">• Mobiliser les réseaux de plaidoyer pour l'accès aux services de santé en français;• Adapter les services des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence pour l'accueil des immigrantes;• Accorder plus d'attention aux besoins particuliers des jeunes filles immigrantes.
Droits	<ul style="list-style-type: none">• Organiser des ateliers ou des présentations sur des thèmes comme le droit du travail, le droit du logement, l'égalité juridique entre les femmes et les hommes, le système bancaire et la littératie financière.

Racisme, sexisme et discrimination : des obstacles peu évoqués

On retrouve dans les données de l'étude seulement quelques références aux questions de discrimination fondée sur la race, la religion ou le sexe. Comme de nombreuses études ont fait état de la persistance de la discrimination raciale, particulièrement accentuée envers les femmes, il est impossible de conclure qu'il en est autrement pour les immigrantes francophones dans les CFSM. Cette occultation des différentes formes de discrimination par les participantes à l'étude peut s'expliquer par l'emploi de rencontres virtuelles pour la collecte des données, qui constitue peut-être un frein au partage de telles réalités ou par une réticence à formuler des critiques sur les fournisseurs de services et la société d'accueil.

Importance de la consultation des organismes de femmes

Certaines participantes à l'étude ont mentionné n'avoir pas pu bénéficier de certains services d'établissement en raison de leur statut migratoire (PVT, étudiantes, demandeuses d'asile, etc.). En effet, IRCC exige que les services d'établissement qu'il finance soient réservés aux personnes immigrantes bénéficiant d'un statut de résident permanent ou de réfugié. Or, cette exigence exclut de nombreuses immigrantes ayant un statut migratoire précaire et nécessitant un accompagnement lors de leur installation au Canada. Ces femmes ont pour seule issue de se tourner vers des organismes de femmes pour les accompagner dans leurs démarches. Il est à signaler que les organismes de femmes n'ont souvent ni le mandat, ni les financements de IRCC, ni les ressources pour accompagner des immigrantes nouvellement arrivées au Canada. Et pourtant, dans les faits, ces organismes sont le seul soutien que trouvent certaines immigrantes ayant les statuts les plus précaires.

Une concertation, voire une collaboration active de l'écosystème de l'immigration francophone mais aussi du ministère IRCC, avec ces organismes de femmes permettrait une nette amélioration de la prise en charge des femmes immigrantes.

Notre appel à l'action – Recommandations

Recommandations adressées à IRCC

- #1** – Harmoniser les politiques d'IRCC avec la politique du gouvernement du Canada sur l'égalité des genres par l'adoption d'une politique nationale sur l'égalité des genres et la diversité en immigration. Une telle politique serait susceptible d'obliger les services d'établissement à mieux prendre en compte les questions de genre et de diversité dans la conception de leurs programmes.
- #2** – Travailler avec d'autres ministères et agences fédérales afin de produire des connaissances plus détaillées sur le profil démographique des immigrants francophones, en consultation avec les femmes immigrantes et les organismes qui les représentent. L'utilisation de telles données probantes est indispensable pour concevoir des politiques qui atteindront les résultats escomptés.

Recommandations adressées à l'écosystème de l'immigration francophone

- #3** – Inclure les questions d'égalité de genre, de diversité et d'inclusion dans les activités de plaidoyer auprès d'IRCC et autres entités engagées dans l'accueil des immigrants francophones dans les CFSM. Cette connaissance des communautés d'accueil doit être partagée avec IRCC.
- #4** – Appuyer le développement de politiques, stratégies et programmes sensibles au genre, à la diversité et à l'inclusion par les RIF qui jouent un rôle central dans le renforcement des capacités des écosystèmes de l'immigration francophone sur le plan provincial et territorial.
- #5** – Rehausser les capacités des RIF et de leurs organisations membres à développer, diffuser et utiliser des outils tels que des politiques, des grilles d'analyse, des ressources portant sur l'ACS+ dans le domaine de l'immigration francophone dans les CFSM.
- #6** – Travailler avec les groupes de femmes de leur province et territoire afin de mettre en œuvre des services et programmes adaptés aux besoins des femmes et qui seront en mesure d'utiliser le capital humain que possèdent les femmes immigrantes. Ces organismes sont présents sur le terrain pour les femmes immigrantes, quel que soit leur statut migratoire. Pourtant, ils ne bénéficient pas toujours d'un soutien financier du ministère IRCC.
- #7** – Promouvoir l'utilisation des connaissances issues de la recherche et de la pratique afin de concevoir des politiques, programmes et services sensibles au genre.

Références

- Cornelissen, L. et M. Turcotte. (2020). La persistance de la surqualification en emploi des immigrants et des non-immigrants (Regards sur la société canadienne). Statistique Canada.
- Creese, G. et Wiebe, B. (2012). “Survival employment” : gender and deskilling among African immigrants in Canada. *International Migration*, 50(5), 56-76.
- Flèche S., Lepinteur, A. et Powdthavee, N. (2018). Gender norms and relative working hours: why do women suffer more than men from working longer hours than their partners?. *AEA Papers and Proceedings*, 108, 163-168.
- Gouvernement du Canada. (2020). <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/transparence/comites/cimm-25-nov-2020/cimm-immigration-francophone-hors-quebec-25-nov-2020.html>
- Gouvernement du Canada. (2021). <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/transparence/comites/cimm-02-jun-2021/atteindre-niveaux-2021-voies-access-immigration-economic.html>
- Hudon, T. (2015). Les femmes immigrantes. Femmes au Canada. Rapport statistique fondé sur le sexe. Statistique Canada.